

eut lieu à l'occasion d'une puce qui avait osé se montrer sur le sein d'une belle à la mode. Étienne Tabourot était de cette génération qui unissait le charme et la légèreté d'esprit à une érudition profonde et variée; c'est dans ses moments de loisir qu'il composa son livre, en faisant appel à tous ses souvenirs, et en les entremêlant de ces contes assez libres qu'autorisaient les mœurs du temps. « Je me chatouille, disait-il, d'abord pour me faire rire moi-même, puis pour faire rire les autres. » Dans notre société guindée, où un homme qui veut paraître sérieux doit se cacher pour rire, la publication d'un semblable ouvrage, par un conseiller ou un président, nous semblerait monstrueuse. Au xvi^e siècle, il n'en était pas ainsi, et l'honnête Pasquier écrivait à l'auteur, en 1584 : « J'ai lu vos belles *Digarrures*, et les ai lues de bien bon cœur, non-seulement pour l'amitié que je vous porte, mais aussi pour une gentillesse et naïveté d'esprit dont elles sont pleines, ou, pour mieux dire, pour être *bigarrées* et diversifiées d'une infinité de manières. » Jamais livre ne mérita mieux son titre que celui-là; les questions les plus sérieuses, les citations les plus graves sont entremêlées de joyeusetés, de facettes et de vers *folastrement* et *ingénieusement pratiques*. Il y a de tout dans ce singulier volume, et nos chercheurs de bons mots, nos faiseurs de rébus y ont puisé à larges mains. Il n'est point de genre que n'aborde le seigneur des Accords, et il passe du rébus aux descriptions pathétiques, donnant à la fois le précepte et l'exemple. S'il veut exprimer par un emblème ce proverbe : *Fol âge nous trompe*, il représente un fol à genoux en train de jouer de la trompette : *Fol à genoux trompe*. Il conte l'histoire d'une mercière qui s'accuse d'avoir mal aisé, et à qui son confesseur répond que ce n'est pas un péché d'avoir mal au nez. Il parle de ces mauvais plaisants qui, ayant vu sur la porte d'un cimetière : *Requiescant in pace*, dérangent l'ordre des lettres, et mirent à la place : *Ré — qui est-ce ? — Quentin — passez*. Plus loin, il assigne à certains mots des étymologies qui eussent fait se hérisser d'horreur les cent boucles de la perruque de Ménage. Selon lui, chemise vient de : *Sur chair mise*; parlement, de *parle et ment*, et *habicaculum*, d'*habit à cu long*, trait qui dénote bien un petit-fils de Rabelais. Il ne dédaigne pas les anagrammes, si fort à la mode de son temps; chacun des personnages de la cour avait le sien, et le soin d'en trouver de jolis était le grand souci des poètes; ainsi, de Marguerite de Valois, on faisait : *De vertus royale image*, et de François de Lorraine : *Craindre feras lions*. Cet amour des anagrammes et l'importance qu'on y attachait ne doivent pas étonner à une époque où les prédictions astrologiques trouvaient tant de créance. L'acrostiche était aussi en faveur, non moins que les vers de toute forme et de toute dimension. De tout temps, à défaut d'inspiration, la foule des poètes vulgaires a cherché le curieux, le difficile. C'est ainsi qu'on a eu les vers coupés, les vers léonins, les vers monosyllabes, ceux en forme de croix et de bouteille, etc. Tabourot passe en revue ce musée grotesque de la poésie; voici une citation qu'il fait de vers coupés, c'est-à-dire qu'on peut diviser en deux, sans nuire à la rime ni à la raison :

Qui vous dit belle — il ne dit vérité,
Il dit bien vray — qui laide vous appelle.
Vous estes telle — en fait de loyauté,
Combien bien seay — estes la nonpareille.
Toujours aury — à vous haine mortelle
A vous fiance — n'ayray jour de ma vie
Et aymeray — qui vostre mal révèle,
Vostre accointance — Dieu confonde et maudie.

On peut croire que les bons contes ne manquent pas chez un contemporain de Brantôme, ni les satires chez l'admirateur de Rabelais. Voici, selon lui, la curieuse origine du mot *gaillard*. Gaillard était un bon vivant, toujours alerte à la riposte; François I^{er}, qui en avait entendu parler, se le fait amener, l'invite à dîner, et, pensant à l'embarrasser, lui demande ce qui sépare un *gaillard* d'un *paillard*. « La simple largeur de la table, » répond notre homme sans se troubler. On sait que cette anecdote est mise aussi sur le compte du roi vertigalant. Mais Tabourot n'est pas seulement un homme d'esprit, il est aussi un érudit, et plusieurs de ses anecdotes en portent la trace. Telle est celle où un mari consulte un ami, pour savoir s'il doit faire un procès à sa femme infidèle, et où celui-ci lui répond : « Vous êtes Cornelius Tacitus, prenez garde de devenir Cornelius Publius. »

Après les quatre livres des *Digarrures*, vient le livre des *Touches*, c'est-à-dire des épigrammes, auquel ce nom convient parfaitement : « Car, dit l'auteur, c'est une espèce de légère escrime, où, avec l'espée rabattue, je donne simplement une touche, qui perce à grand-peine la peau, et ne peut entamer vivement la chair. » Ce livre est suivi des *Escraignes dijonnaises*, et l'ouvrage se termine par les *Contes facétieux du sieur Gaulard, gentilhomme de la Franche-Comté bourguignonne*. L'auteur avoue qu'il a ajouté les contes du sieur Gaulard pour faire mieux vendre son volume. « Ceux, dit-il, qui n'ont acheté que le premier livre, pour gausser et rire, seront contraints d'accepter aussi cestuy-cy, alléchés par ce que j'y ay entremêlé de folastrie; et par ainsi, je feray comme la veuve du Castellan, qui ne voulait vendre son cheval sans son chat. »

Le seigneur des Accords ne fut pas sans trouver quelques critiques, qui lui reprochèrent une liberté de langage que justifiaient, toutefois, les mœurs et les habitudes du temps; il leur répondit des choses très-sensées, qui pourraient se dire de tous nos vieux auteurs qu'on trouve un peu libres, et qu'on croit devoir lire en cachette, tandis qu'on étale aux yeux de tous des romans bien plus immoraux et bien plus dangereux. Le seigneur des Accords soutient, avec raison, que son langage un peu libre ne choquera que les hypocrites, et que les grosses plaisanteries sont bien moins redoutables que les délicates. Il ajoute cette épigramme contre un lecteur du roman d'*Amadis*, qui blâmait les *Digarrures* :

Toi, qui permets les lectures
D'*Amadis*, et ne veux pas
Qu'on lise les *Digarrures*,
Cauteleusement tu as
Appercu que les mots gras
N'ont rien de vil, et l'âme,
Pour suborner une dame
Comme les mignards appas.

C'est par l'imagination, et non par les sens, que se laissent séduire les femmes. Mme de Sévigné avait sur sa table les *Contes de La Fontaine*, et en faisait le plus grand éloge; nos contemporains n'oseraient avouer qu'ils les ont lus; mais on voit entre leurs mains *Fanny*, *Madame Bovary* et *L'Affaire Clémenceau*, et mille autres romans plus risqués encore, si la chose est possible.

Qu'est-ce que prouvent les *Digarrures* du seigneur des Accords, dont le *Grand Dictionnaire* vient de donner l'analyse? Rien, sinon que l'esprit français, l'humeur gauloise, le calembour, le jeu de mots, le trait malin ne datent pas du seigneur Comminson, comme le croient généralement certains lecteurs du *Tintamarre*.

BIGAT s. m. (bi-ga — du lat. *bigatus*, marqué d'un bige). Numism. Nom donné par les Romains à ceux de leurs deniers dont le revers portait la figure d'un bige, c'est-à-dire d'un char attelé de deux chevaux.

BIGATTIÈRE s. f. (bi-ga-ti-ère — de l'ital. *bigatto*, ver à soie). Econ. agr. Vaste bâtiment construit pour l'élevage des vers à soie : *Le ver à soie vit certainement plus heureux dans la BIGATTIÈRE que partout ailleurs; il est exposé à moins de maladies*. (Encycl.) Des citoyens riches, intelligents, généreux, ont construit, aux applaudissements du public, ce qu'on nomme des BIGATTIÈRES. (Sismondi.) On dit plutôt MAGNANERIE.

BIGAUDELLE s. f. (bi-gô-dè-le). Hortie. Variété de cerise.

BIGAUT s. m. (bi-gô). Agric. Sorte de houe à crochets, pour le binage des vignes.

BIG-BLAK, rivière des États-Unis d'Amérique, prend sa source dans l'État de Missouri, au N. de Greenville, coule du N. au S., entre dans l'État d'Arkansas, baigne Elisabeth et se joint au White, pour aller se perdre dans le Mississippi, au-dessus du confluent de l'Arkansas, après un cours de 250 kil.

BIGE s. m. (bi-je — du latin *bigatus*, qui a deux jongs). Antiq. rom. Char attelé de deux chevaux.

— Numism. Type des consulaires et des médailles de plusieurs villes, notamment d'Aesernium, de Catane, de Syracuse, etc.

— s. f. Anc. art milit. Tiers de la terze, subdivision de la comparse dans les tournois.

— Encycl. Employé au pluriel, le mot *bige* s'appliquait à deux chevaux attelés ensemble par une barre transversale et portant sur leur garrot, comme on le voit dans plusieurs peintures trouvées à Pompéi. Pliny et Virgile se sont plusieurs fois servis de cette expression dans ce sens. Plus ordinairement, le mot *bige* signifiait un char à deux chevaux, et servait surtout à nommer ces chars d'une forme si élégante, qui étaient employés dans les courses et dans les triomphes, et qu'on retrouve sur tous les bas-reliefs et sur toutes les médailles antiques. Au musée du Vatican se voit un de ces chars en marbre blanc, et tout à fait semblable à ceux que nous connaissons par la gravure. C'est sur un char de cette nature que les dieux et les déesses sont souvent représentés dans les monuments de l'art antique, surtout la Victoire dans les pompes triomphales. Le *bige* servait aussi de type au denier d'argent, une des monnaies les plus anciennes de Rome; on trouve au musée Britannique une pièce de ce genre : elle représente une Victoire ailée, conduisant deux chevaux du haut de son char.

BIGEARREYN s. m. (bi-ja-rain). Pêch. Filet du genre des demi-folles, usité en Gascogne pour la pêche du poisson plat. On dit aussi BIGEARREYNES, s. f. pl.

BIGELOW (John), journaliste, homme de lettres et diplomate américain, né à Malden, État de New-York, le 25 novembre 1817, fut admis au barreau de la ville de New-York en 1839. Sans abandonner les devoirs de sa profession, qu'il exerça assidûment pendant dix années, il dirigea (1840) la rédaction du journal le *Plebeien*, et, de 1843 à 1845, fournit à la *Revue démocratique* des travaux fort remarquables, entre autres la *Reforme constitutionnelle*; Des influences réciproques de la liberté civile et des sciences physiques; Lucien et son

siècle; Pascal. En 1845, M. Bigelow fut nommé inspecteur des prisons de l'État de New-York, emploi qu'il conserva trois ans, pendant lesquels il introduisit dans le système pénitentiaire de fort utiles réformes, au double point de vue physique et moral. En 1849, il devint, avec M. Bryant, copropriétaire d'un des journaux les plus répandus des États-Unis, l'*Evening Post*. En 1850, il fit un voyage à la Jamaïque, et publia, à son retour, la *Jamaïque* en 1850, traité fort étudié sur la condition économique, sociale et politique de l'île, qui s'enleva rapidement, et qui est considéré, en Angleterre, comme l'ouvrage spécial le plus remarquable des temps modernes. Dans l'hiver de 1854, il retourna aux Indes occidentales, visita Haïti et Saint-Thomas, et publia, dans l'*Evening Post*, les résultats de ses observations.

M. Bigelow n'est pas ambitieux. Homme de lettres dans toute l'acceptation du mot, il s'est tenu, tant que cela lui a été possible, éloigné du terrain brûlant de la politique; mais, lorsque son ami, M. Seward, arriva au pouvoir avec M. Lincoln (1861), il dut céder à de pressantes sollicitations et accepter l'emploi de consul des États-Unis à Paris. Quatre ans après; M. Dayton, ministre plénipotentiaire des États-Unis en France, mourut à Paris. M. Bigelow fut nommé à sa place; et c'était justice, car, pendant quatre années, intime dépositaire de la pensée du cabinet de Washington, il avait toujours, non-seulement inspiré les actes, mais encore dirigé les affaires de la légation avec une incontestable supériorité. Malgré les difficultés et les tracés de sa haute position, M. Bigelow n'a pas renoncé à ses chères études littéraires, et il a publié à Paris un livre qui a eu un grand retentissement : les *États-Unis* en 1863 (Paris, Hachette, 1863, in-8°).

BIGELOWIE s. f. (bi-je-lo-ï — de Bigelow, botaniste américain). Bot. Genre de plantes de la famille des composées et de la tribu des sénécionées, comprenant des plantes herbacées, qui croissent aux États-Unis. On a aussi donné ce nom à deux genres de plantes, appartenant, l'un à la famille des antidiées-mées (V. ADÉLIE, BORYE, GORESTIERE), l'autre à celle des spermacées (V. BORRÉRIE).

BIGÉMINÉ, ÉE adj. (bi-je-mi-né — de bi et gémé). Bot. Se dit des feuilles dont le pétiole commun se divise en deux pétioles secondaires, portant chacun une paire de folioles, comme dans la sensitive.

— Fleurs bigéminées. Fleurs au nombre de quatre, portées deux par deux sur deux pédoncules. On dit aussi Fleurs biconjugées.

— Minér. Qui offre la combinaison de quatre formes, lesquelles, prises deux à deux, sont de la même espèce.

— Archit. Se dit d'une baie divisée en quatre parties : Fenêtre BIGÉMINÉE.

BIGEMME adj. (bi-je-me — du lat. *bis*, deux fois; *gemma*, bourgeon). Bot. Qui porte deux boutons ou deux bourgeons.

BIGÈNE adj. (bi-je-ne — du lat. *bis*, deux fois; *gigno*, j'engendre). Bot. Se dit des arbres qui, à l'arrière-saison, produisent une seconde pousse de feuilles.

BIGÈNÈRE adj. (bi-je-nè-re — du lat. *bis*, deux fois; *genus*, *generis*, genre). Hist. nat. Qui provient de deux genres différents : Hybridité BIGÈNÈRE.

BIGÉNÉRINE s. f. (bi-je-né-rî-ne — du lat. *bis*, deux fois; *genus*, *generis*, genre). Moll. Genre de la classe des foraminifères, coquilles microscopiques de la mer Adriatique.

BIGEON (Louis-François), médecin français, né à La Villée (Côtes-du-Nord), en 1773, mort à Dinan en 1848. Il se fit connaître par diverses publications sur une épidémie qui régna à Dinan et dans les environs en l'an XII, sur l'abus des remèdes et surtout de la saignée et des évacuants, sur l'utilité de créer des médecins cantonaux, etc. Dans l'une de ces publications, il appuyait sur l'importance des services que la médecine rendrait à la société, si on faisait dépendre l'honneur et la fortune des médecins de leurs succès réels, c'est-à-dire des guérisons par eux obtenues. Parmi ses nombreux ouvrages, nous nous bornerons à citer celui qui a pour titre : *Médecine physiologique*, etc. (1845, in-8°), où l'on trouve exposées toutes les idées de l'auteur.

BIGÈRE s. f. (bi-je-re). Vêtement grossier, à long poil, de couleur fauve, que portaient les anciens Gaulois, et qui est devenu, dit-on, le cilice des moines.

BIGERITANUS PAGUS, nom latin du Bigorre.

BIGERRA, ville de l'Espagne ancienne, dans la Tarraconaise, chez les Oretans.

BIGERRERIE s. f. (bi-je-rè-ri). Ancienne forme du mot *bizarrette*.

BIGERRIONES, peuple d'Aquitaine qui fit sa soumission à Crassus, lieutenant de César. Pliny le désigne sous le nom légèrement altéré de *Bigerri*. Ce nom est évidemment le même que celui qu'on retrouve dans *Bigorre*, anciennement une des divisions de la province de Gascogne. La capitale s'appelait *Turba*, nom qui devint successivement *Tarria*, *Tarba* et enfin *Tarbes*. Bagnères-de-Bigorre est située sur le territoire anciennement occupé par les *Bigerri* ou *Bigerriones*.

BIGERRITAIN ou **BIGERRON** adj. et s. qui est du Bigorre.

BIGGAH s. m. (bi-ga). Métrol. Mesure agraire employée à Calcutta, où elle vaut environ 12 ares 80 centiares.

BIGGAR, ville d'Ecosse, comté et à 16 kil. S.-E. de Lanark; 2,115 hab. Fabriques de cotonnades; restes d'un camp romain près duquel eut lieu un combat entre Wallace et les Anglais.

BIGGEL s. m. (big-jél). Mamm. Quadrupède des Indes peu connu des naturalistes.

BIGGLESWADE, ville d'Angleterre, comté et à 16 kilom. S.-E. de Bedford, à 72 kilom. de Londres sur l'Ivel, qui est navigable jusqu'à la mer. Importante fabrique de dentelles, ouvrages en paille, commerce de denrées agricoles; 6,387 hab.

BIGHA. V. BIGA.

BIG-HORN, rivière des États-Unis d'Amérique, territoire du Nebraska, sort des montagnes Rocheuses, au S. du pic Frémont, se dirige d'abord vers l'E., puis vers le N., et va se perdre dans le Yellowstone, près du fort Cass, après un cours de 900 kilom.

BIG-HORN, nom d'un pic des États-Unis d'Amérique, dans le territoire de Colona, à 60 kilom. O. du fort Saint-Vrain; altit. 3,402 m.

BIGIBBEUX, EUSE adj. (bi-jib-beu, eu-ze — de bi et gibbeux). Bot. Qui porte deux bosses.

— s. f. pl. Arachn. Section du genre épeire (vulg. araignées-diadèmes), comprenant les espèces qui ont le dessus de l'abdomen pourvu de deux tubercules.

BIGIO (Francia), peintre italien. V. FRANCHI-BIGIO.

BIGLAND (John), historien anglais, né à Skirlangh (York) en 1750, mort en 1832. Il exerça les modestes fonctions de maître d'école de village jusqu'à l'âge de cinquante ans, époque où il commença à se faire connaître par de bons ouvrages, dont les plus estimés sont : *Histoire d'Espagne* (jusqu'en 1809), traduite et continuée par le général Mathieu Dumas (Paris, 1809, 3 vol. in-8°); *Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe* (de 1783 à 1811), traduite en français et continuée jusqu'en 1819 par Mac-Carthy (Paris, 1819).

BIGLANDULEUX, EUSE adj. (bi-glan-du-leu, eu-ze — de bi et glanduleux). Bot. Qui porte deux glandes.

BIGLE adj. (bi-glè — du lat. *bis*, deux fois; *oculus*, œil). Louche, qui a un œil ou les deux yeux tournés en dedans : Il était BIGLE, c'est-à-dire qu'un de ses yeux ne suivait pas le mouvement de l'autre. (Balz.) Louche, qui dévie de la direction de l'autre œil : Un œil BIGLE. Il avait des yeux BIGLES très-éveillés. (Gér. de Nerv.)

— Substantiv. Personne bigle, louche : On ne sait jamais à quoi s'en tenir sur le regard d'un BIGLE.

— s. m. Chass. Chien de race anglaise, employé à la chasse du lièvre et du lapin. On dit aussi BIGLE. Le nom anglais est beagle.

— Art milit. anc. Nom donné, à Rome, aux soldats spécialement chargés du rôle de sentinelles.

BIGLER v. n. ou intr. (bi-glè — rad. *bigle*). Loucher, avoir les yeux de travers. Vieux mot.

— Activ. Regarder quelqu'un en louchant : La chambrière écorche le français et vous BIGLE ferme. (Chateaub.) Inusité.

Biglietto o l'anello (Il), opéra italien, musique de Aggiutorio, représenté à Naples sur le théâtre del Fondo, en 1839. C'est le seul ouvrage dramatique que ce compositeur ait donné au théâtre. Il a depuis embrassé la carrière du professeur à Paris.

BIGLOBULEUX, EUSE adj. (bi-glo-bu-léu — de bi et globuleux). Bot. Qui a la forme de deux globes adossés.

BIGLOCHIDE s. f. (bi-glo-chi-de — de bi et glochide). Bot. Glochide double.

BIGLOCHIDÉ, ÉE adj. (bi-glo-chi-dé — de bi et glochide). Bot. Qui est muni de deux glochides ou pointes.

BIGLUMÉ, ÉE adj. (bi-glu-mé — de bi et glume). Bot. Qui renferme deux glumes.

BIGNAN, bourg et comm. de France (Morbihan), cant. de Saint-Jean-Brévelay, arrond. et à 35 kilom. O. de Ploërmel; pop. aggl. 357 hab. — pop. tot. 3,000 hab. Céréalles, minoteries.

BIGNAN (Anne), poète français, né à Lyon en 1795, mort à Pau en 1861, fit à Paris d'excellentes études au lycée Bonaparte, où il eut pour professeur le savant helléniste Planche, dont les leçons lui inspirèrent le goût le plus vif pour la langue grecque. Ses succès littéraires commencèrent en 1814; il fut couronné pour une pièce de vers latins dont le sujet proposé était le *Testament de Louis XVI*. En 1818, il remporta aux Jeux floraux de Toulouse sa première palme académique, et obtint ensuite successivement, pendant trois années, le prix de poésie dans les concours proposés par l'Académie française. A la suite de ces succès brillants et précoces, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Les deux œuvres qui assurent à M. Bignan un rang estimable parmi les écrivains de notre siècle, sont ses traductions en vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, qui parurent, la première en 1830, la seconde en 1841, et qui obtinrent un brillant succès. Cet auteur appartenait à l'école